



accélérateur AUTOMOBILE

5^e PROMOTION



DANS LE CADRE DU PLAN FRANCE 2030, MOBILIANS, LA PFA, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES ET BPIFRANCE LANCENT LA 5^{ème} PROMOTION DE L'ACCÉLÉRATEUR AUTOMOBILE



POURQUOI REJOINDRE L'ACCÉLÉRATEUR AUTOMOBILE ?

- Adaptez votre stratégie et vos leviers opérationnels pour soutenir votre rebond
- Maîtrisez les évolutions de votre modèle économique en réponse aux nouvelles attentes sociétales
- Intégrez les nouveaux enjeux de rupture technologique et environnementaux
- Accélérez votre transformation en vous appuyant sur l'industrie du futur et l'innovation

UN PROGRAMME SUR 18 MOIS
QUI COMBINE LES 3 PILIERS
DE L'ACCOMPAGNEMENT DE BPIFRANCE
POUR ATTEINDRE UNE CROISSANCE PÉRENNE



CONSEIL



UNIVERSITÉ



MISE EN RÉSEAU

POUR QUI ?

Vous dirigez une PME ou une ETI de la filière automobile

Et votre entreprise respecte les conditions suivantes :

- Un **chiffre d'affaires supérieur à 2 M€**
- Plus de 10 collaborateurs
- Au moins 3 ans d'existence

Vous avez la main sur les orientations stratégiques et les décisions d'investissement de votre entreprise ?

Et vous êtes motivé, doté d'ambition pour votre entreprise, prêt à challenger et à être challengé ?

**Seulement 30 entreprises seront sélectionnées :
candiditez dès à présent au programme !**

PAR QUI ?

- **Bpifrance**, banque publique d'investissement, finance, investit et accompagne les entreprises à chaque étape de leur développement.
- **Mobilians**, mouvement des entrepreneurs des métiers de la mobilité, soutient les acteurs de la filière automobile.
- **La PFA**, Plateforme Automobile, rassemble la filière automobile en France. Elle définit et met en œuvre la stratégie de la filière (innovation, compétitivité, emploi et compétences).

Avec le soutien de :

- ARIA
- CLUSTER TOTEM
- CARA
- ID4CAR
- i-TRANS
- next move
- Pôle Véhicule du Futur

UN PROGRAMME POUR INSCRIRE VOTRE ENTREPRISE DANS UNE STRATÉGIE DE RELANCE

Bénéficiez d'un parcours intensif de 18 mois incluant du conseil sur mesure, un parcours de formation en collectif et des rencontres filières pour développer des relations business durables avec l'écosystème.

En tant que dirigeant, vous pouvez, occasionnellement et en fonction des conditions sanitaires en vigueur au moment du programme, être accompagné ou faire intervenir des membres de votre comité de direction aux événements et formations.

Du conseil sur mesure

Pour les entreprises réalisant un CA entre 2 et 10 M€ :

13 jours répartis :

- 1 mission d'entrée de 3 jours
- 10 jours de conseil complémentaires

Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 M€ :

30 jours répartis :

- 1 mission 360° de 10 jours
- 20 jours de conseil complémentaires

6 journées de formation avec



- Stratégie, nouveaux business model et enjeux de la transition énergétique et écologique (2 jours)
- Financer et sécuriser votre développement
- Gouvernance interne et externe
- Marque employeur
- Leadership

Des rencontres filières pour développer vos relations business

6 journées filières

- Construites sur mesure avec les partenaires du programme
- Dont 2 journées pour faire des rencontres professionnelles

Des temps forts de promotion

- 4 webinaires « regards d'experts »
- Du partage d'expérience entre pairs

RETOUR D'ACCÉLÉRÉ

“ L'Accélérateur, c'est avant tout un groupe qui échange, se remet en question, progresse ensemble... Et qui chasse en meute ! Pour nous cette expérience a aussi abouti sur un succès commercial à l'international grâce à la collaboration avec un autre accéléré ! ”

Hervé Gestas - CEO de Setforge
Accélérateur 1^{ère} promotion

POUR CANDIDATER

Paul DEBARNOT
Chargé de mission – Accélérateur Automobile
Tél. : +33 (0)6 28 09 38 75
paul.debarnot@bpifrance.fr

Charlotte REMY-ZEPHIR
Chargée de mission – Accélérateur Automobile
Tél. : +33 (0)6 73 25 67 61
Charlotte.remyzephir@bpifrance.fr

Ou votre chargé d'affaires Bpifrance

LE COÛT DU PROGRAMME

Pour les entreprises réalisant un CA compris entre 2 et 10 M€ :

- 2 667€ HT / trimestre avec un paiement en 6 échéances

Pour les entreprises réalisant un CA supérieur à 10 M€ :

- 5 000€ HT / trimestre avec un paiement en 6 échéances

Ce programme est financé par le gouvernement dans le cadre du Plan France 2030.

Possibilité de bonification du tarif dans le cadre des programmes Territoires d'Industrie et Quartiers Prioritaires de la Ville sous réserve d'éligibilité et du respect du plafond des Aides d'Etat.

DATE DE LANCEMENT

13 DÉCEMBRE 2022